

**Fonction****MÉDECIN VACATAIRE****Service****Promotion de la Santé à l'École (PSE)****Lieu**

Plusieurs antennes sur l'ensemble du territoire de la Province de Liège.

Mission du poste

Le Médecin vacataire au sein du Service de Promotion de la Santé à l'École doit :

- Réaliser les bilans de santé des élèves et s'assurer du suivi ;
- Assurer la promotion de la vaccination et vacciner ;
- Gérer les cas de maladies infectieuses signalées lorsqu'il est présent ;
- Gérer les situations d'urgences observées lorsqu'il est présent ;
- Veiller au bon déroulement des actes infirmiers « confiés » (tests sensoriels, mensurations, examens neuromoteurs...) et gérer les résultats positifs ;
- ... ***voir fiche de poste.**

Profil recherché

- Être titulaire d'un titre universitaire (Master ou Doctorat) en médecine ;
- Être titulaire du diplôme de médecine scolaire et disposer de connaissances en promotion de la santé sont un atout.

Spécificités du poste

- Prestations du lundi au vendredi ;
- Convention de collaboration avec rémunération à la prestation ;
- Horaire à définir en fonction des disponibilités du collaborateur et des besoins du service ;
- Fonction rémunérée sur base d'un montant de 68,23€/heure, correspondant aux montants liés aux fluctuations de l'indice des prix à la consommation rattachés à l'indice 2,1647 ;
- Déplacements fréquents dans les établissements scolaires de la Province de Liège.

Renseignements

Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter, la Direction du Service PSE, Madame Ludivine BIAR, par téléphone : 04/279.74.01 ou par courriel : ludivine.biar@provincedeliege.be.

Envoi des candidatures

Intéressé(e) ? Envoyez le formulaire d'inscription, ci-dessous, dûment complété, accompagné d'un CV à jour et d'une copie du diplôme requis, à l'adresse suivante : DG TRANSVERSALE – Service Recrutement et Sélection - Rue Georges Clémenceau, 15 à 4000 Liège, ou par courriel : servicerecrutement@provincedeliege.be.

FICHE DE POSTE

FONCTION (INTITULÉ)	Médecin vacataire
CATÉGORIE DU PERSONNEL	Personnel de soins et d'assistance
DÉPARTEMENT	Formation
PÔLE	Guidance
SERVICE	Service PSE – Promotion de la Santé à l'École
LOCALISATION	Plusieurs antennes PSE sur l'ensemble du territoire de la Province de Liège
MATÉRIELS SPÉCIFIQUES	Matériel médical et bureautique de base
LOGICIELS SPÉCIFIQUES	OMNIPRO, Word, Excel, Outlook? PowerPoint et école virtuelle.

Page | 1

1. LES MISSIONS

Missions du Département

Au sein de la Province de Liège, le Département Formation a pour mission de :

- Promouvoir la qualité de la formation ;
- Assurer la formation des personnels des services publics ;
- Assurer l'orientation scolaire et professionnelle ;
- Apporter une assistance en formation aux entreprises, en Belgique et à l'étranger.

Missions du Pôle de Guidance

Au sein du Département Formation, le Pôle de Guidance a pour mission d'assurer un épanouissement de qualité aux jeunes en obligation scolaire.

Missions du Service

Au sein du Pôle de Guidance, le service PSE a 5 missions décrétales définies :

- L'organisation de programmes de promotion de la santé et de promotion d'un environnement scolaire favorable à la santé ;
- Le suivi médical des élèves en ce compris les bilans de santé individuels et la politique de vaccination ;
- L'organisation de points-santé ;
- La prophylaxie et le dépistage des maladies transmissibles ;
- L'établissement d'un recueil standardisé de données sanitaires.

Celles-ci sont définies par le décret de la Communauté française du 14/03/2019 relatif à la Promotion de la Santé à l'école et dans l'enseignement supérieur hors universités et ses arrêtés.

2. LES ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES DU POSTE

Missions du Poste
Le Médecin vacataire du service de Promotion de la Santé à l'Ecole doit : - Réaliser les bilans de santé des élèves et s'assurer du suivi ; - Assurer la promotion de la vaccination et vacciner ; - Gérer les cas de maladies infectieuses signalées lorsqu'il est présent ; - Gérer les situations d'urgences observées lorsqu'il est présent ; - Veiller au bon déroulement des actes infirmiers « confiés » (tests sensoriels, mensurations, examens neuromoteurs...) et gérer les résultats positifs ; - Informer le médecin responsable lorsqu'une situation rencontrée dans le cadre de son activité nécessite une surveillance particulière (suivi en concertation, signalement à l'Inspection d'hygiène...) ; - Participer à des activités menées dans le cadre d'un projet de promotion à la santé ainsi qu'à des visites de bâtiments lorsque cela s'avère utile. Ces tâches étant prioritairement remplies par le médecin responsable de l'antenne.

Page | 2

Activités spécifiques du poste
- Réaliser les bilans de santé, assurer le programme de vaccination, et gérer les cas de maladies transmissibles suivant les modalités imposées par les arrêtés du décret de la Communauté française du 14/03/2019 relatifs à la Promotion de la Santé à l'école et dans l'enseignement supérieur hors universités ; - Participer à l'élaboration du Projet de Service et veiller à son application.

3. LES COMPÉTENCES REQUISES

Compétences spécifiques liées au poste
<u>Connaissances (savoir) – Le Médecin vacataire PSE doit connaître :</u> - L'Institution provinciale, ses missions et ses projets ; - Les règlements en vigueur au sein de l'Institution provinciale ; - Le fonctionnement de son secteur et de son service ; - Langue française orale et écrite ; - Les procédures spécifiques au poste ; - Les normes et règlements qu'il doit faire appliquer au sein du Service PSE, notamment en matière de sécurité, de législation sociale et de bien-être au travail ; - L'ensemble des tâches accomplies par le personnel ; - Le décret de la Communauté française du 14/03/2019 relatif à la Promotion de la Santé à l'école et dans l'enseignement supérieur hors universités et ses arrêtés.

Aptitudes (savoir-faire) – Le Médecin vacataire PSE doit être capable de (d') :

- Assurer la qualité des services rendus par le PSE aux élèves et aux familles ;
- Organiser les bonnes pratiques professionnelles ;
- Apporter son soutien à l'ensemble de l'équipe sur les missions et la qualité des services rendus ;
- Assurer la coordination et la cohérence du travail de l'équipe ;
- Veiller à être joignable en cas de problèmes.

Attitudes (savoir-être) – Le Médecin vacataire PSE doit faire preuve de (d') :

- Rigueur et d'organisation ;
- Discrétion, confidentialité et devoir de réserve ;
- Des qualités requises pour un travail en équipe ;
- Enthousiasme et dynamisme ;
- Engagement, d'esprit d'initiative et de créativité ;
- Ecoute ;
- Autorité.



Province
de Liège

Appel à
CANDIDATURES

**Recrutement
PUBLIC**



Formulaire d'inscription

Appel public à candidatures de **Médecin vacataire** pour le Service
de Promotion de la Santé à l'École

Complétez (**en caractères d'imprimerie**), datez, signez et renvoyez ce formulaire, par
courrier postal (le cachet de la Poste faisant foi) à :

PROVINCE DE LIÈGE – DG TRANSVERSALE
Service Recrutement et Sélection
Rue Georges Clémenceau, 15
4000 LIÈGE

ou par mail : servicerecrutement@provincedeliege.be

☐ Madame ☐ Monsieur

Nom :

Prénom :

Adresse (rue, n°, code postal, localité) :

Tél./GSM :

Adresse mail :

Date de naissance : / /

Nationalité : Registre national : . . - .

Diplôme(s) obtenu(s) – à annexer : Date d'obtention :

Autre(s) compétence(s) particulière(s) :



Remarques importantes

- En sa qualité de responsable du traitement de données à caractère personnel, la Province de Liège, Place Saint-Lambert 18A à 4000 Liège, est soucieuse de la sécurité et de la confidentialité de vos données.
- En particulier, elle s'engage à respecter les dispositions du Règlement général européen sur la protection des données n°2016/679 (le RGPD), ainsi que la loi belge du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel.
- Les données à caractère personnel collectées seront uniquement traitées dans le cadre de l'organisation de la présente procédure de désignation. La base légale sur laquelle repose le traitement est votre consentement. Aucune donnée à caractère personnel ne sera transmise à des tiers. Vos données seront conservées aussi longtemps que les procédures d'examen, de recrutement ou de sélection liées à votre candidature sont en cours.
- Dans ce cadre, nous vous informons que concernant lesdites données, vous disposez à tout moment, des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation de traitement, de portabilité, d'opposition et de recours auprès de l'Autorité de Protection des Données. Ces droits peuvent être exercés en prenant contact avec le délégué à la protection des données à l'adresse : info.dpo@provincedeliege.be – ou à l'attention du délégué à la protection des données, Place de la République Française 1 – 4000 LIEGE.

☐ En cochant cette case, vous marquez votre accord pour que vos données à caractère personnel soient traitées pour les finalités susmentionnées.

Date et signature
du candidat

N.B. 1 : CV à jour et copie du diplôme requis à annexer.

N.B. 2 : Pour information, si vous êtes déjà membre de l'Institution provinciale, votre candidature sera portée à la connaissance de votre Directeur général.